

Parole d'Exhortation Autour du Coronavirus

Vendredi 25 Rajab 1441
(correspondant au Vendredi 20 Mars 2020)

Shaykh Mohammed Ibn Hadi Al Madkhali
(qu'Allah le préserve)

Traduction par Karim ben Amor

L'audio version arabe peut être écouté via ce lien : [كلمة وعظية حول فيروس كورونا](#)

Que toutes les louanges soient à Allah Seigneur des Mondes, et que les Éloges d'Allah et Son Salut soient sur notre Prophète Mohammed, ainsi que sur sa famille et sur ses Compagnons, et sur ceux qui les ont suivis de la meilleure des manières jusqu'au Jour de la Résurrection.

Par ce qui suit :

A tous mes frères, et aux musulmans, à ceux qui entendent mes paroles-ci et qui leur parviennent, en invoquant Allah Le Très Haut de nous faire tous bénéficier de ce que nous connaissons et qu'il nous donne ainsi qu'à eux, la compréhension de la religion et la clairvoyance dans celle-ci, et qu'il fasse de nous tous, quelqu'un qui adore Allah avec clairvoyance, et qu'il fasse de nous tous, quelqu'un qui recherche avec ferveur à prendre la Science Authentique, de ses sources authentiques, et de ses Gens de qui la science se doit d'être prise.

Je dis, mes chers frères de tout part, concernant ce qui est descendu sur les musulmans et autres qu'eux, parmi les esclaves d'Allah Le Très Haut en général, de cette calamité, dont Allah a éprouvé avec cela Ses créatures, Ses esclaves parmi les croyants et Ses esclaves parmi les mécréants, esclaves par le fait qu'Allah les assujettis de par Sa Puissance, ils sont Ses esclaves, ils ne sortent pas de Son Jugement ni de Sa Gérance (de toute chose).

Cette calamité qui est descendu sur eux, qui est une épidémie, qui n'était pas connu d'avant, et qui s'est fait connaître durant ces temps-ci, ces jours-ci, du nom de l'épidémie «Coronavirus», qui de par sa cause, il s'est déroulé d'énormes maux, nous demandons à Allah la préservation (de cela) et de rester sain.

De par cette cause, j'oriente ces paroles, et je demande à Allah Le Très Haut qu'il fasse que cela me soit tout d'abord bénéfique, puis à mes frères qui les entendent, disant (donc) :

Que toutes les louanges soient à Allah, et que les Éloges d'Allah et Son Salut soient sur le plus honorable des Prophètes et Envoyés, notre Prophète Mohammed, ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons et quiconque les ont suivis de la meilleure des manières jusqu'au Jour de la Résurrection.

Par ce qui suit :

Mes chers frères, si une calamité est descendue sur les gens, et qu'Allah Le Très Haut les a éprouvés avec cela, et que cette calamité s'est généralisée et répandue entre eux, et que leur situation est devenue délicate, eh bien il n'y a aucun moyen de revenir vers Lui, excepté avec humilité et recueillement vis-à-vis d'Allah Le Très Haut tout en recourant à Allah Le Très Haut, car Il est leur Seigneur, leur Créateur, Celui qui leur attribue leur subsistance, et Celui qui leur gère (administre) leurs affaires, et c'est Lui qui dissipe les difficultés, et secours tout individu en difficulté.

Allah Le Très Haut a dit (traduction du sens) :

« Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui Le Pardonneur, Le Miséricordieux. »¹. Gloire à Allah Le Très Haut, j'ai cru en Lui et c'est en Lui que j'ai placé ma confiance.

Donc, à nous mes chers frères, de nous recueillir avec humilité vis-à-vis d'Allah le Très Haut, durant cette énorme épreuve, cette épidémie qui est une pandémie, qui a touché jusqu'au jour d'aujourd'hui, ce jour du vendredi 25 du mois de Rajab, ou 26, qui a touché environ 170 nations du monde, Il leur a tous généralisé cela, et de par sa cause, il leur a généralisé la panique, les menant ainsi à un effroi et une peur extrême, immobilisés, impuissants devant cette épidémie.

De par cela, apparue la Puissance d'Allah sur eux, peu importe le niveau de force qu'ils ont acquis, et peu importe leur état d'avancement, de sophistication et de modernité, et peu importe leurs évolutions dans la médecine et leurs avancées, excepté qu'Allah Le Très Haut peut faire descendre sur eux la plus faible des choses démontrant ainsi leur impuissance et leur faiblesse dans la médecine et de toutes leurs sciences dans ce domaine. Pour leur montrer Sa Puissance, Le Très Haut, sur eux.

Et si la situation est telle mes chers frères, nous, chers musulmans, nous différencions des mécréants, nous nous différencions d'eux totalement, et cela, par le fait d'avoir les cœurs des croyants remplis, ainsi que des gens de la foi et de l'Islam, des mémorisateurs du Quor'an et des lecteurs du Quor'an, et ceux qui écoutent le Quor'an et les croyants de ce Quor'an ; ils se différencient des gens de la mécréance, de l'apostasie, et de l'égarement.

Ils se différencient d'eux totalement. Et ceci, car ceux-là (ces mécréants) ne recourent qu'à leurs questions sensorielles et leurs causes sensorielles, dont leur impuissance a été perçue

¹ Sourate Younous v.107

face à ce qu'Allah a décrété comme épreuves et calamités descendues. Donc, nous nous différencions d'eux.

Ainsi, le premier traitement (...) ² c'est notre recours à Allah, gloire à Lui, Le Très Haut, en étant véridiques en cela, en revenant repentants vers Lui, gloire à Lui, Le Très Haut.

Et deuxièmement, avec notre retour et recours à Lui, nous montrons notre indigence et notre besoin de Lui, gloire à Lui, Le Très Haut. Il est Le Suffisant à Soi-même, gloire à Lui, Le Très Haut, et nous sommes les besogneux. Et Allah Le Très Haut est Le Total Suffisant à Soi-même, de tous points de vue, et nous sommes les besogneux de Lui, gloire à Lui, Le Très Haut, tel qu'Il a dit (traduction du sens) : « **Ô Hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah** » ³.

Donc, à nous tous de montrer notre indigence et notre besoin de Lui, gloire à Lui, Le Très Haut, et que nous ne pouvons nous suffire de Lui, gloire à Lui, Le Très Haut, ne serait-ce d'un clignement de l'œil. Et le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a confirmé cela lorsqu'il invoqua son Seigneur gloire à Lui, Le Très Haut, par sa parole : « **Que Tu réformes toutes mes affaires et ne me laisses pas m'en remettre à moi-même ne serait-ce d'un clignement d'œil** ».

Donc ce qui incombe au croyant, qu'il montre son indigence et son besoin en Allah gloire à Lui, Le Très Haut, (de montrer) son impuissance et qu'il (le croyant) est faible, nécessiteux de Sa Miséricorde gloire à Lui, Le Très Haut.

Et si tel est le cas, cela le mène à un troisième état, ou un troisième niveau : c'est la recherche de l'aide auprès d'Allah Seul, gloire à Lui, Le Très Haut, et augmenter cette humilité envers Lui Le Très Haut.

Si le serviteur recherche l'aide auprès d'Allah tout en étant véridique, voulant revenir repentant, sachant pertinemment que c'est Allah, gloire à Lui, Le Très Haut, qui dissipe les difficultés, et c'est Lui qui fait descendre le bien, « **Et c'est Lui qui fait descendre la pluie après qu'on en a désespéré, et répand Sa miséricorde. Et c'est Lui le Maître, le Digne de louange** » ⁴.

S'il revient vers Allah, de cette manière, à lui donc de passer à la 4^{ème} étape qui est d'ancrer en lui la grandeur à l'espoir en Allah Le Très Haut qui est Le Seul a dissipé ce qu'Il a fait descendre sur les gens.

Donc s'il a ce recours vers Allah, et qu'il montre son indigence et son besoin de Lui, tout en recherchant Son aide, et d'ancrer en lui la grandeur en l'espoir vis-à-vis de son Seigneur Le Très Haut, toutes ces conditions étant réunies, que les gens de l'Islam aient cette bonne nouvelle qu'Allah Le Très Haut leur répondra.

² Terme non perçu

³ Sourate Fatir v.15

⁴ Sourate ash-Shoura v.28

Allah Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « **Nous avons, certes, envoyé (des messagers) aux communautés avant toi. Ensuite Nous les avons saisies par l'adversité et la détresse - peut-être imploreront-ils (la miséricorde) !** »⁵.

Donc Allah éprouve Ses serviteurs, mes chers frères, Allah éprouve Ses serviteurs, afin d'entendre leurs implorations, et Il aime cela, gloire à Lui, et Il entend leurs invocations, et Il aime cela d'eux, gloire à Lui. Et Il aime leurs plaintes adressées à Lui, gloire à Lui Le Très Haut, et Il aime leur pleins d'humilité et crainte entre Ses Mains, Il aime d'eux que leurs cœurs soient pleins d'humilité et de crainte entre Ses Mains, Il aime d'eux leur humilité envers Lui gloire à Lui Le Très Haut, et Il veut d'eux qu'ils montrent leur faiblesse, leur pauvreté et leurs besoins de Lui gloire à Lui Le Très Haut. Et Il aime voir d'eux leur retour vers Lui repentant et leur état en demande de pitié, et de montrer leur impuissance, leur pauvreté, leur humilité et leur faiblesse.

Donc Sa Miséricorde, gloire à Lui, Le Très Haut, pour qui est dans cet état (décrit précédemment), alors Il est plus proche d'eux que la main (avec de la nourriture) proche de la bouche de celui qui va se nourrir.

Cependant parmi les gens, beaucoup d'entre eux sont inattentif de leur Seigneur dans cela. Et la première des choses vers laquelle ils se réfugient c'est à la médecine en oubliant la porte de l'invocation, en oubliant la porte de recourir vers Allah, ou en sont inattentifs de part de l'extrême mal qui leur est descendu sur eux. Donc, nous nous rappelons ainsi que nos frères parmi les musulmans de la véracité dans le recours vers Allah, et d'insister sur le fait de revenir repentant vers Lui. Car le fait de revenir repentant c'est l'humilité et l'insistance dans la demande auprès d'Allah gloire à Lui, Le Très Haut. Et de montrer l'extrême besoin de Lui Le Très Haut.

Tout comme le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a montré cela, dans le hadith d'At-Tirmidhi, même si dans sa chaîne de transmission il y a des paroles dessus, mais c'est l'explication du retour repentant (qui nous intéresse ici), comme cela est rapporté dans le hadith d'Al Fadhil Ibn 'Abbas (qu'Allah soit satisfait des deux) :

il a dit : « **L'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam) a dit : « La prière se fait de deux en deux, faites le « Tashahoud » chaque fois après deux génuflexions (raka'ates), et efforcez-vous d'être craintifs et revenez repentant et faites preuves de pauvreté (envers Allah) et levez vos mains à votre Seigneur invoquant « Ô mon Seigneur, Ô mon Seigneur... » et quiconque fait comme cela, il est ainsi et ainsi... »**. Abou 'Issa At-Tirmidhi a dit après avoir rapporté ce hadith : « Ibnal Moubarak a dit entre autres dans ce hadith : « **Et quiconque ne fait pas cela, cela ne sert à rien** », (c'est-à-dire) s'il n'y a pas en lui le fait de montrer sa pauvreté, de revenir repentant, montrer son besoin et de montrer son extrême pauvreté vis-à-vis d'Allah, levant les mains vers Allah, dont le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a dit concernant cela : « **Allah est Vivant et Protecteur, Il est Pudique de Son Serviteur si celui-ci lève ses mains vers Lui, de les lui laisser vide (sans rien lui donner).** »

⁵ Sourate Al An'am v.42

Donc revenir repentant vers Allah est le moyen de secours dans ces conditions, mes frères, et c'est la plus grande cause et la plus forte dans la dissipation de cette calamité et épidémie qui est descendue sur nous, sur le monde musulman et sur le monde en général.

Et ceci est un état dont Allah Le Très Haut nous a ordonné, chers croyants. Allah, gloire à Lui, Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « **Invoquez votre Seigneur en toute humilité et recueillement et avec discrétion. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs.** »⁶

Allah, gloire à Lui, Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « **Ensuite Nous les avons saisis par l'adversité et la détresse -peut-être imploreront-ils (la miséricorde) !** »⁷

Et Allah, gloire à Lui, Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « **Nous n'avons envoyé aucun prophète dans une cité, sans que Nous n'ayons pris ses habitants ensuite par l'adversité et la détresse afin qu'ils implorent (le pardon).** »⁸

Donc implorer le pardon d'Allah, mes chers frères, c'est de montrer la pauvreté, de montrer la faiblesse, de montrer l'impuissance, de montrer le besoin, (...) ⁹, vis-à-vis d'Allah, gloire à Lui, Le Très Haut. Et ceci fait partie de l'adoration, puisque l'adoration correcte est de montrer l'amour parfait tout en montrant l'humilité parfaite vis-à-vis d'Allah, gloire à Lui, Le Très Haut. [...] ¹⁰

Il incombe donc mes chers frères, que nous rappelons nos propres personnes, ainsi que nos familles et nos frères, qui nous écoutent ou que l'on s'assoit avec eux, nous leur rappelons cet état important, dont beaucoup de personnes en sont inattentifs, et s'en sont réduit aux causes sensorielles, et la certitude (conviction) en eux devenue très faible chez beaucoup d'entre eux, et les médias de l'ouest des mécréants les a rendus à s'accrocher sur les causes, inattentif à leur Seigneur (de ces causes) qui a fait que ces causes le soient. C'est Lui qui fait atteindre la maladie et c'est Lui qui la lève. Le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a dit : « **Allah n'a pas fait descendre une maladie, excepté qu'Il a fait descendre son traitement. Le connaîtra celui qui le connaît et l'ignorera celui qui l'ignore.** » Et le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a dit : « **Soignez-vous serviteurs d'Allah, car Allah n'a pas fait descendre une maladie, excepté qu'Il a fait descendre son traitement, sauf pour la mort et la vieillesse.** » Pour la mort et la vieillesse, il n'y a pas de traitement pour eux, mais en dehors de cela, le traitement est présent, mais il se peut que sa découverte soit retardée. Et dans ce hadith, il y a le fait de ne pas désespérer de la part des médecins à rechercher des traitements bénéfiques aux maladies qui descendent. Mais également pour ceux qui sont touchés par la maladie, (qu'ils se rappellent) que l'ordre est entre les Mains d'Allah Le Très Haut, et qu'il n'y a pas une maladie qui est descendue dans ce bas monde, excepté qu'Allah a fait que cette maladie ait un traitement. Alors l'espoir reste fort en Allah Le Très Haut, chez le malade musulman.

⁶ Sourate Al A'raf v.55

⁷ Sourate Al An'am v.42

⁸ Sourate Al A'raf v.94

⁹ Parole non perçue

¹⁰ A cet instant le Shaykh récite un court poème sur l'adoration du Tout Miséricordieux, le but de Son amour

Donc chers frères, chers musulmans, nous nous différencions des mécréants. À nous de recourir avec véracité vers Allah et implorer le pardon d'Allah Le Très Haut avec insistance.

Allah Le Très Haut a dit, concernant le peuple de Younous (traduction du sens) : « ***Si seulement il y avait, à part le peuple de Younous (Jonas), une cité qui ait cru et à qui sa croyance eut ensuite profité ! Lorsqu'ils eurent cru, Nous leur enlevâmes le châtiment d'ignominie dans la vie présente et leur donnâmes jouissance pour un certain temps.*** »¹¹

Un groupe parmi les exégètes ont dit, et cela a été rapporté de Qatada, Saïd Ibn Joubayr et AbdAllah Ibn Mass'oud et d'autres (qu'Allah aie miséricorde sur eux et qu'Allah les agrée), ils ont dit : « ***Le peuple de Younous, lorsqu'Allah risquait de faire descendre sur eux un châtiment, ils revinrent vers Allah et ils l'implorèrent, gloire à Lui, ils sont sortis sur les chemins, hommes et femmes, sortant avec leurs femmes et enfants, leurs bêtes, implorant Allah Le Très Haut. Il est dit qu'ils sont restés ainsi à implorer pendant quarante nuits, à ce qu'Allah dissipe leur mal, ils l'invoquent afin qu'il lève d'eux le châtiment pendant quarante nuits, jusqu'à ce qu'Allah ait vu en eux leur véracité et Il est Le Parfait Connaisseur d'eux bien avant qu'il les crée, mais Allah a voulu voir cela d'eux.*** » Il a ainsi levé le mal sur eux après quarante nuits, comme a dit cela un groupe des prédécesseurs (salafs) qu'Allah aie miséricorde sur eux. Également les Imams de l'exégèse ont rapporté cela, tel que Al Hafidh Ibn Kathir, et d'autres, qu'Allah ait miséricorde sur eux.

Quarante nuits et eux ils implorent le pardon d'Allah en toute humilité vis-à-vis d'Allah, en insistant dans les invocations envers leur Seigneur, glorifié soit-Il, en montrant leur impuissance, leur pauvreté, puis après quarante nuits, Allah Le Très Haut leur ôta le châtiment. Donc, nulle divinité ne mérite l'adoration en toute vérité excepté Allah ! Combien est rapide et proche la Miséricorde d'Allah sur Ses serviteurs, cependant les gens sont insouciants de l'invocation alors que c'est la plus grande des causes de la dissipation des épreuves, et ils sont insouciants dans le retour vers Allah Le Très Haut, et la repentance des péchés, ceux-là font partie des plus grandes causes pour qu'Allah, glorifié soit-il, enlève, de par cela, le mal.

Car il n'y a pas de mal qui descende, excepté que cela est dû à un péché commis, et il n'y a pas de mal qui soit enlevé excepté par une repentance.

Nous demandons donc à Allah glorifié soit-Il, qu'il lève sur les musulmans ce qui est descendu sur eux et qu'il soit doux avec eux où qu'ils se trouvent de par Sa Grâce, Sa Bienfaisance, Sa Miséricorde et Sa Bonté, Il est certes Bienfaisant et Honorable ; et que toutes les louanges soient à Allah Seigneur des mondes.

Ensuite, il y a des questions posées via le téléphone, nombreuses, de plusieurs endroits du monde.

¹¹ Sourate Younous v.98

- **La première question :**

Ils demandent sur la fermeture des mosquées et le délaissement de fait de la prière en groupe et de la prière du vendredi (à la mosquée).

Eh bien, je dis : La base c'est d'implorer Allah Le Très Haut avec humilité et d'établir l'adoration à Allah Le Très Haut, et de remplir les mosquées, de montrer sa pauvreté envers Lui et le « qounout »¹², en l'invoquant afin qu'Allah Le Très Haut lève des musulmans ce qui est descendu sur eux.

Si donc cette épidémie est extrêmement contaminante et contagieuse et que cela arrive à cause des regroupements, il n'y a donc aucun mal¹³. Les Gens de Science ont déjà donné des Fatwas en nombre sur ce sujet, et le nombre de Fatwas consistait à rappeler les preuves, les règles, les explications de la Législation, et leur jugement auquel ils ont abouti est le même. Donc, nous demandons à Allah Le Très Haut qu'Il fasse que nous soyons ainsi que vous et eux (les Gens de Science) en accord et qu'Il les récompense de la meilleure des récompenses.

Je dis, que si l'état des choses en arrive ainsi, alors il n'y a aucun mal à ce que la personne prie dans sa maison les prières du vendredi ainsi que les prières en groupe, s'il craint cette épidémie, ou bien que cette épidémie se soit généralisée et se soit diffusée dans son pays. Il n'y a donc pas de mal à cela à ce que la personne prie chez elle. Et louange à Allah. Il prie les prières en groupe avec sa famille.

- **La deuxième question** me parvient également d'un grand nombre de pays musulmans et non musulmans. Ils demandent : « **Est-ce que les frères peuvent se réunir dans une de leur maison pour faire la prière en groupe ?** »

La réponse est : NON. La réponse : non. Il s'avère que le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) lorsqu'il ordonna la prière dans les demeures, il n'a pas été rapporté sur ses compagnons qu'ils se réunissaient ensemble et priaient en groupe. Mais chaque individu prie dans sa maison et ceci est de par la Miséricorde d'Allah et de par Sa Facilité. Et l'individu prie avec qui habite dans sa maison. Si par exemple il avait une famille, il prie avec sa famille (en groupe), et s'il habite avec des frères ou un groupe de frères qui ont loué une demeure (pour y vivre ensemble) et ils sont un groupe qui travaille et chacun a un travail différent et ils sont réunis par le fait d'habiter dans une même maison, ils prient en groupe.

¹² « qounout » désigne une invocation à réciter à un moment précis pendant la prière en observant la posture debout. Il est préconisé dans les prières impaires (witr) après la raka'a, selon le plus juste des deux avis émis par les Savants à cet égard. La pratique est recommandée quand les musulmans sont frappés par une calamité. C'est alors qu'on invoque après être redressé suite à la raka'a effectuée dans la dernière raka'a de chacune des cinq prières quotidiennes obligatoires. Et ce jusqu'à ce qu'Allah mette fin à la calamité et en débarrasse les musulmans.

¹³ Il n'y a donc aucun mal concernant la fermeture des mosquées et le délaissement de fait de la prière en groupe et de la prière du vendredi à la mosquée.

- **La troisième question** : également de nombreuses fois demandées, et ceci de l'intérieur (du pays) et de l'extérieur : « **Est-ce que les frères se réunissent dans une des maisons de l'un des leurs et ils prient la prière du vendredi ?** »

Je lui dis : NON. Ceci est une invention (religieuse). Et ceci ne se faisait pas du temps de l'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam), ni durant le temps de ses Compagnons. Et cette situation était déjà arrivée du temps des Compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux). Dans le hadith d'Ibn 'Abbas lorsqu'il ordonna à celui qui fait l'adhan, de dire « prier dans vos demeures » au lieu de « venez à la salat, venez à la salat », comme cela est rapporté authentiquement. Et ceci était un jour de vendredi, et ils avaient renié cela de lui, voyant ceci il leur dit alors : « **il semble que vous avez renié cela de moi. Sachez que le vendredi est un droit, j'ai juste craint de vous charger de vous déplacer sur le sol glissant (de boue).** » Puis il leur rappela : « **Certes a fait cela, celui qui est meilleur que moi** » en attribuant ce hadith à l'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam).

Donc l'individu prie dans sa maison, et s'il n'y a pas de mosquées ou que la prière du vendredi a été arrêtée par une des causes légiférées, il la prie en faisant la prière du Dhor (c'est-à-dire 4 unités de prières « raka'ates »). Cependant, il ne doit pas prier lors du vendredi uniquement lorsqu'il s'est assuré de l'heure à laquelle la prière est habituellement terminée le vendredi. Par exemple : d'habitude dans son pays ils (les musulmans) sortent de la mosquée à 13h, alors après 13h il prie le Dhor, puisque la prière du vendredi est terminée à cette heure dans son pays. Ou dans un village proche d'eux, dans laquelle il n'y a ni d'épidémie ni pandémie, ni pluie, et que les habitants de ce village prient à 13h, il attend donc que 13h passe pour qu'il prie par la suite le Dhor.

- **Une quatrième question** qui m'est parvenue aujourd'hui, dans laquelle il est dit : Est-ce que l'homme peut faire la prière du vendredi avec sa famille chez lui ?

Je dis : NON. L'homme avec les gens de sa famille prie en faisant la prière du Dhor, comme l'ont fait les Compagnons de l'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam).

- **Une cinquième question** : Est-ce que l'on fait le « quounout » dans cette condition actuelle ?

Je lui dis : OUI. Il fait le « quounout » dans cette condition actuelle. S'il y a là-bas des mosquées dans lesquelles se déroulent les prières en groupe, dans certains pays musulmans, alors il leur est légiféré le « quounout » dans la prière du moghreb et du 'icha, ils font le « quounout », et ils invoquent Allah à ce qu'Il lève des musulmans ce qui leur est descendu comme calamité et qu'Il évite que cette calamité ne touche ceux sur qui elle n'est pas descendue de par Sa douceur et Sa bonté, Sa Bienfaisance et Sa Générosité, glorifié soit-Il. Il leur est légiféré cela (le « quounout ») car cela est une pandémie générale, une calamité générale qui est descendue sur les musulmans. Et les musulmans sont toujours dans le besoin de leur Seigneur, et ils sont encore plus dans le besoin de leur Seigneur dans les conditions actuelles.

Je demande à Allah qu'Il lève sur eux ce qui leur est descendu, et qu'Il dissipe les difficultés de par Sa Bonté et Sa Générosité.

Et nous demandons à Allah qu'Il nous fasse vivre ainsi que vous sous son obéissance, et qu'Il dissipe ce qui est descendu sur les musulmans et qu'Il lève des musulmans ce qui est descendu sur eux, et qu'Il repousse (cette calamité) de ceux sur qui rien n'est descendu et qu'Il fasse que cette épidémie ne les atteigne pas.

Tout comme je Lui demande, glorifié soit-Il, qu'Il remplisse nos cœurs de l'obéissance en Lui, qu'Il remplisse nos cœurs de l'amour en Lui, et qu'Il remplisse nos cœurs de la foi en Lui, et la véracité dans le recours vers Lui, la pauvreté envers Lui, l'imploration avec humilité envers Lui, de se tenir avec humilité et crainte entre Ses Mains, la repentance et le retour repentant vers Lui. Et la concrétisation de la croyance et du Tawhid d'Allah, glorifié soit-Il, Le Très Haut.

Et que je n'oublie pas avant de conclure ces paroles, d'invoquer en faveur de notre gouverneur, du pays des deux mosquées sacrées¹⁴, notre Imam, l'Imam des musulmans, le dépositaire des deux mosquées sacrées, qu'Allah le rétribue, ainsi que les membres du gouvernement, qu'Allah les rétribue de tout ce qu'Il aime et agrée, qu'Allah les récompense de nous et des musulmans la meilleure des récompenses pour tout ce qu'ils mettent en œuvre concernant la sécurité des musulmans, dans le pays des deux mosquées sacrées, citoyens et résidents, leur permettant toutes les possibilités de sécurité pour se défendre durant cette calamité, ainsi que la préoccupation de leurs soins et leur confinement, isolé des gens, afin que les gens ne soient pas touchés par les personnes contaminées et que l'épidémie ne se répande de par leur faute. Pour tout ce que le gouverneur et membre du gouvernement mettent en œuvre en exécutant tous les ordres de notre gouverneur concernant ce sujet (de l'épidémie), qu'Allah les rétribue pour tous leurs efforts, qu'Allah les récompense de la meilleure des récompenses !

Tout comme nous demandons à Allah, glorifié soit-Il, qu'Il ne leur fasse pas perdre la récompense de leurs efforts, et qu'Il leur mette dans leur plateau de bonnes œuvres, et qu'Il place Sa bénédiction sur leur âge et leurs œuvres, et qu'Il leur épargne ainsi qu'à nous et à tous les musulmans tous les maux et les troubles de tous types, Il est certes Doux et Honorable, et que les Éloges d'Allah et Son Salut soient sur notre Prophète Mohammed ainsi que sur sa Famille, ses Compagnons, et ses suiveurs de la meilleure des manières jusqu'au Jour du Jugement.

[Fin]

Shaykh Mohammed Ibn Hadi Al Madkhali

(Qu'Allah le préserve)

Traduction par Karim ben Amor

Le Samedi 26 Rajab 1441

(Correspond au 21 Mars 2020)

Tous droits réservés©

¹⁴ La Mecque et Médine : l'Arabie Saoudite (pays des deux mosquées sacrées).